

N°06
DÉCEMBRE/2019

Mair de Bretagne, Saint Guen

GUERLEDAN

Bulletin municipal

INAUGURATIONS
À MÛR ET ST GUEN

RETOUR SUR L'ÉTÉ

RESTAURANT
SCOLAIRE

SOMMAIRE

1^{ère} de couverture : Mairie en lumière
4^{ème} de couverture : Chêne et Cromlec'h de Sainte Suzanne
Lavoir et fontaine de Sainte Marie-Madeleine

TOUT Savoir

Elections - Memento.....	p. 4
Entreprise GRISOT.....	p. 5
Inaugurations.....	p. 6-7
Logements locatifs.....	p. 8
La Poste à Saint Guen.....	p. 8
Caissons d'équarrissage.....	p. 9
Voirie.....	p. 9
Renovation de la gendarmerie.....	p. 9
Restaurant scolaire.....	p. 10 - 11

MIEUX comprendre

Le nouveau site internet.....	p. 12
La Balayeuse.....	p.13
Nouvelle antenne téléphonique.....	p.13
Gymnase municipal.....	p.14
Travaux sur les réseaux.....	p.14

Partager

Fleurs de Guerlédan.....	p. 15
La vie de château.....	p. 16
Bien vieillir à Guerlédan.....	p. 17
Retour sur l'été à Guerlédan.....	p. 18-20

Culture

Patrimoine.....	p. 22
-----------------	-------

Sport

Les Trois Murs.....	p. 22
La Diagonale des Fous.....	p. 23
Guerlédan Cycling Club.....	p. 23

Agenda.....	p. 27
-------------	-------

HORAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME DE GUERLÉDAN – MÛR DE BRETAGNE

Juillet et août : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h - (19h30 le vendredi). Dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

Du 1^{er} septembre au 30 juin : Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi : 9h30 à 12h30

LES COORDONNÉES & NUMÉROS UTILES

Mairie > 02 96 28 51 32 > accueil@mairieguerledan.bzh

La Poste > 02 96 29 40 27

Centre de secours > 02 96 26 07 74

Pharmacie de garde > 32 37

Gendarmerie Nationale > 02 96 28 51 18

Chenil Service > 02 96 58 03 72

Collège Paul Eluard > 02 96 28 50 74

Collège Saint-Joseph > 02 96 28 50 76

École primaire publique > 02 96 26 08 69

École Saint-Joseph > 02 96 28 54 02

Gymnase > 02 96 67 11 64

Ludothèque > 02 96 28 54 78

Bibliothèque > 02 96 26 09 41

Cyber commune > 02 96 26 06 09

Point information emploi > 02 96 26 06 09

Relais assistantes maternelles > 02 96 26 08 99

Office du tourisme > 02 96 28 51 41

Camping communautaire > 02 96 26 01 90

Base nautique > 02 96 67 12 22

Restaurant scolaire > 02 96 25 11 34

Terrain des sports > 02 96 26 00 66

Foyer culturel > 02 96 26 00 87

Cabinet de santé > 02 96 26 38 22

Mairie de Mûr-de-Bretagne
2 rue Sainte Suzanne
Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 51 32

Mairie de Saint-Guen
5 rue Sénéchal
Saint-Guen
22530 GUERLEDAN
Tél. 02 96 28 54 03

Réalisation et impression :

Imprimerie Le Maire
Merdrignac

Date de parution : Décembre 2019

Comité de rédaction :

Alain BAGOT, Isabelle BARBU,
Josette COZ, Mickaël DABET,
Roselyne LE CORRE,
Joseph LE GOFF,
Jean-François LE DUDAL,
Hervé LE LU, Marie-Anne
LE POTIER, Jean-Philippe PICHARD
et Jean-Paul MAUDIRE

GUERLEDAN

Mûr de Bretagne, Saint Guen

MOT des Maires



MÛROISES ET MÛROIS SAINT GUENNAISES ET SAINT GUENNAIS

Tout d'abord, tous nos vœux pour l'année à venir, vœux de santé à tous évidemment, de guérison pour ceux qui souffrent, vœux de réussite aussi dans tous vos projets, qu'ils soient familiaux, associatifs ou professionnels.

L'année 2019 s'achève et laisse derrière elle, comme chaque fin d'année, des bons instants et d'autres plus difficiles. La maladie, la disparition d'un être cher ou d'autres difficultés de la vie sont pour tous des épreuves. Nous vous souhaitons tous de retrouver avec cette année 2020, l'espoir de meilleurs moments.

Cette année a été une année très riche en événements au second semestre. Municipaux, tout d'abord avec de nombreuses inaugurations à Mûr comme à Saint-Guen : cabinet médical, maison de l'enfance « Le Petit Monde », halles, terrain multisports, parcours pêche, locaux à « L'Auberge »... Associatifs ensuite avec, comme vous le lirez, un été très dense au niveau des animations.

De nombreux travaux sont réalisés et en

cours, notamment sur les réseaux et à la gendarmerie, d'autres se préparent pour 2020. Malgré la gêne que cela peut occasionner, ces travaux sont nécessaires et au bénéfice de tous. L'aménagement de la rue Le Brun est un exemple pour imaginer notre commune à l'avenir.

De nouveaux projets vont démarrer au printemps : le gymnase communal, la résidence « Ages et vies », les locaux rue du Champ de foire. D'autres sont déjà à l'étude, un « espace dortoir » à l'école publique, la salle des fêtes, des travaux également sur les réseaux à Saint-Guen et à Mûr.

Bref les projets évoluent bien et notre commune se caractérise aujourd'hui par son dynamisme et une bonne santé financière.

Dynamisme qui est amplement relayé par la vie associative que nous saluons et félicitons. Cette vie associative est l'expression essentielle de la fraternité qui doit exister entre les habitants de notre beau territoire de Guerlédan.

2020, s'annonce sous de bons auspices, au-delà de ces réalisations, la vie commerciale et industrielle se développe dans notre territoire. Les services se diversifient avec une offre médicale en constante évolution puisque nous entamons les recherches pour l'arrivée d'un troisième médecin. La Poste s'est réorganisée en devenant « maison de service au public » avec deux bureaux sur notre commune. L'année qui vient verra sûrement de nouvelles possibilités et la commune saura s'adapter.

Nous vous présentons tous nos vœux pour 2020. Tous nos vœux aussi pour notre commune et à toutes ses futures réalisations dont le but est l'intérêt commun.

Hervé LE LU

Maire de Guerlédan

Maire délégué de Mûr de Bretagne

1^{er} Vice-Président de Loudéac

Cté Bretagne Centre

Mickael DABET

1^{er} Adjoint au maire de Guerlédan

Maire délégué de Saint-Guen



AUDREY et YOANN vous accueillent du mardi au samedi de 7h à 13h et de 14h30 à 19h30, le dimanche de 7h30 à 13h (fermeture le lundi)

Ils vous proposent une gamme de BAGUETTES et de PAINS SPÉCIAUX BANETTE et bien sûr leurs VIENNOISERIES, SANDWICHS et PÂTISSERIES «MAISON»

LE FOURNIL DE GUERLÉDAN - 12 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN - 02 96 28 51 64

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020

ELECTIONS - MEMENTO

INSCRIPTIONS SUR LISTES ELECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **7 février 2020** (ou avant le 5 mars 2020 à condition de se trouver dans une situation particulière : français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, erreur matérielle de l'administration – Cf. Articles L 30-L31-L32).

Pour voter, il faut avoir 18 ans ou devenir majeur avant le samedi 14 mars 2020 pour voter au 1er tour et avant le samedi 21 mars 2020 pour voter au second tour et être inscrit ou avoir effectué son changement d'adresse.

CAS PARTICULIERS :

Si vous venez d'avoir 18 ans : **les jeunes français** qui se sont fait recenser à 16 ans (recensement citoyen) à GUERLEDAN sont inscrits d'office sur les listes électorales. Si vous avez procédé à votre recensement tardivement, si vous avez déménagé depuis celui-ci, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

Si vous êtes **citoyen de l'Union Européenne** : pour voter aux élections municipales, vous devez vous inscrire sur la liste électorale complémentaire.

Dès maintenant, vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de GUERLEDAN ou que vous n'avez pas été radié, en vous renseignant à la mairie ou bien via le site www.service-public.fr

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>)

Attention : indiquez tous vos prénoms, dans l'ordre, tels qu'ils sont inscrits sur votre acte de naissance avec les accents.

Vous pouvez vous inscrire en vous présentant à la mairie ou en ligne sur www.service-public.fr

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>)

Il vous sera demandé, pour cette démarche en ligne, de fournir vos justificatifs d'identité et de domicile **sous forme numérisée, ainsi qu'un formulaire CERFA à compléter.**

Tout changement d'adresse dans la commune doit impérativement être signalé au service Elections pour éviter une radiation d'office des listes électorales.

ÉTAT CIVIL ERRONNÉ SUR CARTE ÉLECTORALE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Répertoire Electoral Unique (REU) a été mis en place et confié à l'INSEE, les électeurs sont inscrits sur les listes électorales avec leur état civil tel que présenté au répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP). Ce répertoire reprend l'état civil des personnes conformément à leur acte de naissance. Ainsi, les lieux de naissance sont codifiés tels que connus au moment de la naissance de la personne.

Si vous constatez une erreur d'état civil sur votre carte électorale :

* Si vous êtes né(e) en France hors Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna :

Vous devez effectuer votre demande de correction à partir du service en ligne disponible sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

* Si vous êtes né(e) à l'Étranger, en Nouvelle Calédonie ou à Wallis-et-Futuna :

Vous devez effectuer votre demande

de correction auprès du service Elections de votre commune d'inscription pour transmission à l'INSEE.

CARTE ELECTORALE

Etant donné que la refonte a eu lieu en 2019 et que chaque électeur a reçu une nouvelle carte avant les élections européennes de mai 2019, il n'y aura pas d'édition de nouvelles cartes sauf pour les nouveaux inscrits ou pour les électeurs ayant changé d'adresse au sein de la Commune. En cas de perte de la carte il est vivement recommandé de demander une attestation d'inscription qui fait office de carte.

VOTE PAR PROCURATION

Les électeurs qui seront absents de GUERLEDAN le jour des élections ou qui sont dans l'impossibilité de se déplacer, peuvent voter par procuration. Pour établir celle-ci, il faut s'adresser au choix auprès de :

- Commissariat de police ou gendarmerie de votre choix :

- Tribunal d'Instance du lieu de domicile ou de travail

La demande doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement.

Les électeurs peuvent se renseigner en mairie pour savoir si leur procuration est bien réceptionnée.

PRÉSENTATION DE TITRE D'IDENTITÉ AU MOMENT DU VOTE

Les électeurs des bureaux 1 et 2 de Mûr-de-Bretagne comme ceux du bureau 3 de Saint-Guen doivent présenter au moment du vote un titre d'identité car la commune de Guerlédan compte plus de 1 000 habitants.



Ça roule !

En 1964, Jean et Jeanine Grisot créent les Transports Grisot à Chartres-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine. Ils débentent leur activité avec un camion. Jean Grisot, unique conducteur, assure une ligne frigorifique régulière sur Paris.

A la fin des années 80, la flotte dispose de 3 véhicules quand Stéphane Grisot, leur fils, reprend l'activité. Pour répondre au mieux à l'un de ses clients en ramassage de volaille et en transport frigorifique, il décide de transférer l'activité à Saint-Nicolas-du-Pelem, dans les Côtes d'Armor.

Le développement de l'entreprise s'accélère au début des années 90 avec, en 1995, le rachat de l'activité transport frigorifique de l'entreprise Doux à Brest dont une dizaine de véhicules et les conducteurs. La flotte va alors doubler tous les ans.

A cette époque l'entreprise dessert toute la France en transport de volaille et assure des livraisons en Europe limitrophe, en lot complet. La collecte de volaille reste concentrée sur la Bretagne.

Stéphane Grisot, en 1997, passe le témoin à Damien Teveu, son beau-fils.

L'entreprise compte aujourd'hui une centaine de salariés dont 85 conducteurs,



56 véhicules moteurs et une centaine de remorques.

L'activité est déployée à partir de deux sites : Mûr-de-Bretagne et Saint-Nicolas-du-Pelem.

Elle est concentrée sur le transport frigorifique de produits frais, matières premières et produits finis. Elle dessert et approvisionne la grande distribution avec une trentaine de véhicules. Treize véhicules assurent le transport d'animaux vivants sur toute la Bretagne.

Pour répondre à la demande de stockage et de surgélation, l'entreprise a rénové et déployé sa zone de stockage de Mûr-de-Bretagne sur 8 000 m² couverts. 1 000 m² en frais, 2 000 m² en surgelé, 5 000 m² en sec ainsi qu'un

tunnel de surgélation d'une capacité de 50 tonnes par jour, viennent compléter l'offre de Grisot Services.

Le siège social de la société est désormais localisé à Guergadic.

Un agrandissement sur l'aile droite se profile aujourd'hui pour y accueillir une surface frigorifique supplémentaire.

Pour Monsieur Teveu, muros depuis quelques années, l'intérêt de venir sur la commune de Guerlédan reste avant tout « *La situation géographique centrale en Bretagne qui est idéale pour notre activité, elle permet de rassembler, collecter et redistribuer de manière optimale. Nous sommes près de toutes les grandes villes Bretonnes avec un lien direct avec la RN 164.* »



INAUGURATIONS A MÛR DE BRETAGNE

Le 29 juin dernier, le préfet des Côtes d'Armor Mr Le Breton, Marc Le Fur député, Loïc Roscouët et Céline Guillaume, conseillers départementaux, de nombreux maires de la communauté de communes emmenés par le président Georges Le Franc, ont fait l'honneur d'accompagner les mûrois et saint-guennais dans un grand moment d'inauguration, puisque plusieurs réalisations se concrét-

saient officiellement ce beau jour de juin :

Une nouvelle signalétique bilingue autour de la place Sainte-Suzanne, la pose d'une plaque en l'honneur d'Alain Auffret avec aussi la nouvelle appellation de notre espace culturel qui porte désormais son nom, l'inauguration de l'espace enfance avec le nom « Le Petit Monde », celle du cabi-

net médical avec la présence de nos deux nouveaux médecins, enfin les halles rue de l'église qui symbolisent aujourd'hui la création de notre marché hebdomadaire.

Monsieur le préfet a salué dans son discours le dynamisme de la municipalité et surtout la vision d'avenir que constituent ces réalisations au service de toute la population.



INAUGURATIONS À SAINT-GUEN

Elus, financeurs, populations étaient conviés pour une matinée inaugurale à Saint-Guen le 12 octobre dernier.

La commune s'est associée à la communauté de communes de Loudéac pour cet événement. Ce fut l'occasion de rendre compte aux différents financeurs, (Etat, Région et Département), des travaux réalisés.

Le parcours a débuté par les agrès de fitness et le terrain multisports où des mâts solaires ont été installés pour

permettre l'accès à ce dernier en nocturne.

La seconde étape concernait l'aménagement halieutique de l'étang pour y découvrir les pontons de pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite et des cages immergées permettant aux poissons de s'y réfugier. Une passerelle a été installée pour permettre le franchissement du ruisseau qui sépare l'étang du terrain multisports.

Les inaugurations se sont achevées à

l'Auberge (ancienne auberge de jeunesse) rénovée par la Communauté de Communes de Loudéac. Ce sont quatre nouveaux logements (dont un accessible aux Personnes à Mobilité Réduite) qui vont être proposés à la location par le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Chacun a pu alors découvrir ou redécouvrir ce bâtiment magnifique qui a trouvé une nouvelle vocation, enrichissant l'offre de logement.



6 LOGEMENTS LOCATIFS BIENTÔT À MÛR-DE-BRETAGNE, RUE DU CHAMP DE FOIRE

C'est un partenariat commune de Guerlédan - Loudéac Communauté - Côtes d'Armor Habitat (principal bailleur social du département) qui va permettre la réalisation en 2020 d'un immeuble comprenant 2 logements de type II, 3 logements de type III et un logement de type IV.

Après l'acquisition des propriétés bâties LE MAUX, MERCIER et non bâtie LUCAS nécessaires au projet, la phase de démolition a eu lieu.

Ce projet se fait avec le support financier de la communauté de communes et le reste à charge pour la commune s'élèvera à 145 500 €.

Le permis de construire est délivré. Les travaux débuteront au printemps 2020. Les logements seront livrés à l'automne 2020.



Projet de construction de logements intermédiaires, rue du Champ de Foire à GUERLEDAN - Maître d'Ouvrage : Côtes d'Armor Habitat



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE SAINT-GUEN

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 dans les locaux de la mairie. (02.96.56.11.96)

VOUS POUVEZ :

- **Affranchir** vos lettres, colis, recommandés, lettre suivie.
- **Acheter** des timbres, des enveloppes timbrées, des boîtes colissimo, lettre suivie.
- **Déposer vos chèques** et **retirer ou verser de l'espèce** sur votre **CCP** ou sur votre **Compte Epargne**.
- Effectuer un **changement d'adresse** temporaire ou définitif.

➤ Effectuer une **procuration postale**.

Pour toutes opérations bancaires, munissez-vous d'un justificatif de compte (carnet de chèques, ou relevé bancaire) ainsi que d'une pièce d'identité (CNI ou permis de conduire)

Pour les retraits de colis ou de recommandé, présentez votre pièce d'identité.

Une tablette est à votre disposition pour un accès aux services en ligne suivants : LA POSTE, LA BANQUE POSTALE, LA POSTE MOBILE ainsi que les SITES PUBLICS (Impôts, CAF, Pôle Emploi...)



Heure de levée du courrier : du lundi au vendredi à 15h10

CAISSON D'ÉQUARRISSAGE RÉFRIGÉRÉ



La commune a acquis un caisson d'équarrissage réfrigéré, d'une capacité de 750 litres, installé à Pont-Alpin près de la station d'épuration.

L'objectif est de répondre à la demande de la société de chasse mûroise, confrontée depuis longtemps au problème de stockage des

cadavres d'animaux (renards...) dans des conditions sanitaires respectueuses de la réglementation.

Le lieu d'implantation a été choisi afin d'éviter les nuisances olfactives lors des interventions de la société d'équarrissage.

Dans un souci de mutualisation, la

société de chasse de St-Guen bénéficiera du même service. La gestion de cet équipement est confiée aux responsables des deux sociétés de chasse.

Le coût de l'investissement pris en charge par la commune s'élève à 7 793.00 € H.T., alimentation et branchement électriques compris.

UN IMPORTANT PROGRAMME DE VOIRIE RÉALISÉ EN 2019

2019 aura été l'année au cours de laquelle de nombreux travaux de voirie auront été réalisés tant pour l'entretien que pour la rénovation des chaussées et ceci, afin de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer aussi les conditions de circulation. Parmi ces travaux, citons : **à Mûr de Bretagne** : Squiviec, Dan Roch, rue de l'Argoat, bas-côtés rue du Hentrez, rue de Pontivy, rue Michelle Le-Brun, lotissement de la Porte d'En Bas, **à Saint-Guen** : Carloize, Lezouen-La Croix de la Dame, Coet Salio. Pour un montant total de 394 683 € HT.



RÉNOVATION DE LA GENDARMERIE



Quel soulagement pour les gendarmes et la population !

La réhabilitation de la gendarmerie devenait nécessaire, non seulement,

pour ses utilisateurs mais aussi pour préserver à la fois discrétion et confidentialité lors de l'accueil du public et au cours des enquêtes.

Les travaux ont débuté le 2 septembre. Ils consistent en la restructuration des locaux existants (avec agrandissement de l'espace accueil) et la création de nouveaux bureaux dans la partie garage qui jouxte les locaux de service. Un accent particulier est aussi porté à l'extérieur avec la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les gendarmes, locataires de la commune, aujourd'hui déplacés à Corlay, pourront normalement réintégrer les locaux de la Gendarmerie prochainement.

LE RESTAURANT SCOLAIRE S'ADAPTE AUX NOUVELLES RÈGLEMENTATIONS

A travers plusieurs textes récents, la réglementation s'intéresse de plus près à la composition des menus dans la restauration collective en général et les cantines scolaires en particulier. Nous avons fait le point sur ces sujets avec Sylvie VIDELO, responsable du service de restauration scolaire à Guerlédan.

En ce début d'année scolaire, une moyenne de 230 repas par jour sont cuisinés sur place par Sylvie et servis par le personnel municipal au restaurant scolaire de Guerlédan. Généralement les effectifs augmentent au cours de l'année et devraient atteindre environ 245 en juin 2020. Pour rappel, en 2018, 28 144 repas ont été servis.

La loi EGALIM (issue des Etats Généraux de l'Alimentation), votée fin 2018, définit pour le 1^{er} janvier 2022, deux seuils quantitatifs et qualitatifs à respecter : dans les assiettes, **50 % de produits de qualité dont 20% certifiés biologiques**. Le décret n° 2019-



351 du 23 avril 2019 précise les signes ou mentions qui pourront entrer dans le décompte des produits de qualité, établi en montant des achats et calculé annuellement. Les labels rouges, les appellations d'origine, les indications géographiques, les produits issus d'une exploitation certifiée à Haute Valeur Environnementale (HVE) ou encore les « produits fermiers » répondant à des conditions de

production spécifiques seront considérés comme des produits de qualité.

Le restaurant scolaire est déjà engagé dans cette démarche d'approvisionnement local et/ou biologique puisque divers produits sont régulièrement au menu : les saucisses produites par le GAEC Videlo-Duault à Squiviec*, le bœuf Bio élevé par Noël Duault au Petit Roduel*, les pommes Bio de Christelle Rat, la charcuterie du Lavandier, dont les porcs sont élevés à Pleugriffet (Morbihan), les crêpes de la Crêperie de Guerlédan, ou des yaourts bios de producteurs laitiers de communes voisines.

S'il reste du chemin à faire entre les 20 % de produits sous signe de qualité identifiés actuellement et les 50% à atteindre en 2022, Sylvie VIDELO est confiante car elle achète et travaille essentiellement des produits bruts à cuisiner sur place. Elle maîtrise directement ses approvisionnements en ciblant quand c'est possible des



Intermarché

contact

Ouvert le dimanche matin



5, route de Pontivy - Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLEDAN - Tél. : 02 96 26 06 07



produits locaux et de qualité. La centrale d'achat pour collectivités locales « Pro-Club » à laquelle adhère Guerlédan va aussi renforcer le référencement et l'étiquetage des produits qui pourront répondre à cette nouvelle obligation. Il reste 2 ans pour s'adapter.

En ce qui concerne l'obligation de **tester les repas végétariens dans les cantines scolaires** à compter du 1^{er} Novembre 2019 et pendant deux années, la période d'adaptation est très courte. Cette obligation est aussi issue de la Loi EGALIM et a surpris plus d'un responsable de restauration collective en ce début de novembre. Le repas végétarien exclut les viandes, les poissons et autres produits de la mer, mais il autorise les œufs et les produits laitiers. L'enjeu de l'équilibre alimentaire vise à introduire des sources de protéines végétales (légumineuses, lentilles, soja,...). Face à cette obligation, les cuisiniers devront tester de nouvelles recettes pour plaire aux enfants et éduquer des palais souvent bien sensibles à toute modification des habitudes. Un repas végétarien sera

servi avant les vacances de Noël, et ensuite un par mois pour le reste de l'année.

La lutte contre le gaspillage alimentaire voit sa réglementation se renforcer par une récente ordonnance du 21/10/2019. Elle va notamment imposer un diagnostic sur le niveau de gaspillage alimentaire à réaliser avant octobre 2020, avec définition d'un plan d'action. Au restaurant scolaire de Guerlédan, les excédents non consommés sont relativement limités car les menus et les portions préparés sont adaptés au goût et à l'âge des enfants. Le pain est proposé en tranche, dans une corbeille sur chaque table. Du supplément de pain est proposé dans une corbeille centrale, et distribué sous la surveillance des adultes. Comme les denrées ne pourront plus être jetées ou rendues impropres à la consommation, un nouvel essai de compostage des déchets devra cependant être remis en place car les premières tentatives n'ont pas été concluantes.

Enfin, dès le 1^{er} Janvier 2020, **la suppression des plastiques à usage unique**

s'impose pour plusieurs produits : gobelets, assiettes, paille, couverts, bâtonnets ainsi que pour les bouteilles d'eau.

Cette dernière injonction est déjà respectée au restaurant scolaire. Sylvie VIDELO explique qu'elle n'utilise aucune vaisselle jetable. La vaisselle est en verre, porcelaine ou en inox. Il n'est pas utilisé de paille ou de « touillette ». L'eau de boisson est l'eau du robinet, distribuée en pichet. Le seul sujet à traiter est celui des quelques dizaines de gobelets en plastique jetables fournis lors des pique-niques préparés pour les sorties scolaires ou celles de l'ALSH. Mais la solution est déjà trouvée : une provision de gobelets réutilisables vient d'être mis à disposition du restaurant scolaire. Donc, exit les gobelets jetables !

Alors, à nous citoyens de réfléchir à ces mêmes pratiques dans notre vie quotidienne !

*Squiviec et le Petit Roduel sont des lieux-dits situés à Mur de Bretagne.

SARL ARGOAT CONFORT

- Plomberie
- Électricité
- Électroménager, TV, vidéo
- Sanitaire, modification aux normes PMR
- Chauffage, poêle bois / Pellets



14 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLEDAN - 02 96 28 51 34 - lacroixgilles@wanadoo.fr

MIEUX comprendre



LA COMMUNE DE GUERLÉDAN LANCE SON NOUVEAU SITE INTERNET

Peut-être l'avez-vous déjà constaté ? Le site Web de la mairie a fait peau neuve.

De l'avis de tous, il était temps de changer. Le dernier site ne répondait plus aux besoins des utilisateurs. Le nouveau site est le fruit d'une étroite collaboration entre les services de la mairie et l'agence Moorea, une entreprise basée dans le Morbihan et spécialisée dans la création de sites Internet.

La vocation de votre reste de vous informer et de vous simplifier la vie en quelques clics.

La refonte complète du site Internet de la commune a permis une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis.

Pour répondre aux besoins actuels et futurs, le nouveau site Web possède toutes les caractéristiques recherchées par les utilisateurs du numérique. En effet, les besoins des internautes sont d'abord d'ordre pratique. Ils veulent s'informer par exemple : du calendrier des événements de la ville, savoir ce que vont manger leurs enfants à la cantine, se tenir au courant des fermetures de voirie et des travaux en cours...

Au-delà de cet aspect pratique, les habitants sont également à la recherche de simplification dans leurs démarches administratives. Aujourd'hui, le service public se doit d'être accessible à tous et partout.

Retrouvez nous sur f |

MA MAIRIE MON QUOTIDIEN MES LOISIRS MES VACANCES JE SUIS RECHERCHE

Accueil > Démarches administratives

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT
Les cartes nationales d'identité et les passeports se réalisent auprès d'un centre agréé d'un département de service d'administration.

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
Il est plus possible de faire ses démarches de permis de conduire et de certificat d'immatriculation à la Mairie, depuis le 10 Octobre 2017.

ÉTAT CIVIL
ÉTAT CIVIL
EN SAVOIR PLUS

ATTTESTATION D'ACCUEIL
UNTERZAUFNACHWEIS
PROOF OF ACCOMMODATION
Bei der Unterzucht...
ATTTESTATION D'ACCUEIL
Un étranger qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale restreinte à 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement...

BIENTOT 16 ANS!
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE
RECENSEMENT MILITAIRE
Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la déclaration de sa filière scolaire auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à...

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES
Présenter beaucoup mieux votre bulletin électoral. Seul accès libre et gratuit sans temps d'attente. Écrire rapidement avant son vote électoral. Écrivez...

ESPACE CULTUREL ALAIN AUFFRET

LAC DE GUERLEDAN

MAIRIE DE MUR DE BRETAGNE
2 rue Sainte Suzanne - Mor-de-Bretagne 22530 GUERLEDAN
Tél 02 94 28 81 32 - Fax 02 94 28 09 12
Horaires d'ouverture
Lundi 08:00-12:00 / 13:30-17:30
Mardi 08:00-12:00 / 13:30-17:30
Mercredi 8:30-12:00 / 13:30-17:30
Jeudi 08:00-12:00 / 13:30-17:30
Vendredi 08:00-12:00 / 13:30-17:30

MAIRIE DE SAINT GUEN
5 rue Sénéchal - Saint-Guen 22530 GUERLEDAN
Tél 02 94 28 84 03
Horaires d'ouverture
Lundi 08:00-12:00 / 13:30-17:30
Mardi 08:00-12:00 / 13:30-17:30
Mercredi 8:30-12:00 / 13:30-17:30
Jeudi 08:00-12:00 / 13:30-17:30
Vendredi 08:00-12:00 / 13:30-17:30

© Copyright Mairie de Guerlédan 2019 | Mentions légales | Politique de confidentialité | Plan du site

Bien entendu, la navigation est optimisée pour les personnes naviguant sur le Web avec leur smartphone. Le site est dorénavant totalement compatible avec l'ensemble de vos écrans et supports numériques.

Nous avons également pensé ce nouveau site Internet comme un outil vi-

vant qui permettra de renforcer la relation de proximité entre les citoyens et la Municipalité. Vous pourrez aussi participer et faire un signalement en ligne.

Nous vous souhaitons la bienvenue et surtout bonne navigation !

UNE « BALAYEUSE » POUR DÉSHERBER LES TROTTOIRS

Les nouvelles règles en matière de désherbage « écolo » obligent toutes les municipalités à chercher et surtout à trouver des solutions pour nettoyer les trottoirs et autres espaces publics.

Sur les trottoirs, les mauvaises herbes poussent et s'accumulent tout au long de l'année. A l'automne, les feuilles tombent. Ce n'est pas une révélation.

Et comme partout ailleurs, il a fallu faire face d'une part, à la nouvelle réglementation (interdiction des produits phytosanitaires), et d'autre part aux réflexions de nos concitoyens quant à la propreté de leurs trottoirs.

Déjà depuis quelques années, nous avons acquis des petits matériels pour effectuer et faciliter ce travail de nettoyage Mais, même si les résultats étaient satisfaisants, il était aussi constaté que, sitôt passé à un bout de la localité, il fallait recommencer à l'autre.... Un travail très pénible pour les employés et de surcroît très chronophage.

Alors, avec la commune de Saint-Gilles-Vieux Marché, nous avons entamé une réflexion puis procédé, ensemble, à l'acquisition d'une



« balayeuse - nettoyeuse- désherbante ». Elle est équipée de balais rotatifs et dispose aussi d'un matériel de lavage haute pression qui permet de nettoyer le mobilier urbain , les panneaux de signalisation verticale et autres...).

Le coût de cet équipement s'élève à 91 635 euros HT. La commune de Saint-Gilles-Vieux Marché contribue à hauteur de 6°/° du montant de la dépense

Efficace, ce matériel l'est. Il devrait

donc apporter satisfaction à tous dans les deux communes. Cependant, ce matériel ne pourra se trouver partout au même moment. Aussi, il nous semble indispensable de rappeler que les propriétaires sont aussi responsables du nettoyage des bordures de leur maison, au même titre que pour le déneigement.

Une action de tous en ce sens est souhaitable pour un « mieux vivre ensemble »...

ET POUR RESTER CONNECTÉS !!!



Depuis déjà quelques années, il était constaté de mauvaises réceptions chez les particuliers pour les différents réseaux de téléphonie et d'internet.

La partie sud de Mûr-de-Bretagne était la plus touchée.

C'est ainsi que la société ORANGE, bien souvent sollicitée sur le sujet, a

projeté d'édifier une antenne relais supplémentaire afin de remédier à ces problèmes.

Après plusieurs essais sur d'autres sites, celui de Pont Alpin, à proximité de la station d'épuration, a été retenu pour installer cette antenne.

La société SYSCOM est chargée de l'étude de son implantation exacte, des demandes d'autorisation et de sa construction.

Pour ce projet, le conseil municipal a déjà donné son accord. Dans les prochaines semaines, une documentation devrait être disponible en mairie et pourra y être consultée.

La mise en service est prévue pour décembre 2020.

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DU GYMNASE : LE PROJET SUR LES RAILS

Longtemps attendue la réfection du gymnase va rentrer dans une phase active. Une étude a été lancée et un comité de pilotage a été constitué avec les utilisateurs, écoles, collèges et associations. Plusieurs réunions ont été organisées au cours de l'année.

Les plans définitifs du gymnase ont été approuvés par les intéressés lors de la dernière rencontre avec l'architecte le 18 octobre dernier. Le cabinet LBL Associés de Pontivy a su répondre aux attentes, tant des professeurs et animateurs sportifs que des associations locales. Une travée supplémentaire apportera plus de confort pour la pratique des sports collectifs, et va permettre d'y adjoindre une salle de motricité de 69 m² destinée aux plus petits. Une tribune de 50 places avec espace pour Personnes à Mobilité Réduite permettra de sécuriser le public et les élèves lors des compétitions. L'espace de rangement passe de 47m²



à 90 m² avec possibilité d'installer des agrès de gymnastique, chaque collège et association aura un espace dédié.

Nul doute que ce nouvel outil, avec chauffage et douches, qui n'étaient plus en état de fonctionner ou n'avaient jamais existé, fera la joie des utilisateurs.

Le choix des matériaux sera primordial pour répondre aux normes de sécurité, aux économies d'énergie, tout en tenant compte du confort des utilisateurs. Cette rénovation d'envergure rendra la structure indisponible plusieurs mois, une solution est d'ores et déjà envisagée pour permettre la continuité des activités.

Le début des travaux est programmé pour avril 2020, le gymnase devrait être achevé pour la rentrée 2021

La rénovation du gymnase et son agrandissement, nous permettent de repenser les stationnements et le sens de circulation dans la zone autour du bâtiment. La desserte actuelle des cars scolaires et la dépose et reprise des élèves matin et soir par les particuliers sont des enjeux de sécurité. Un plan de circulation a été étudié, là aussi en accord avec les responsables du collège et les animateurs sportifs en charge des élèves. Il devra être approuvé par les services du département.



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Les travaux sur les réseaux d'eaux (potable et usées) se poursuivent dans la rue de l'Argoat (à partir du château d'eau), la place Sainte-Suzanne et les rues du Rohello, de la Fontaine et des Lilas. Ces travaux aboutiront à la liaison avec la rue des Ardoisiers où les différents réseaux ont déjà été réhabilités.

Cette nouvelle phase a débuté le 17 Juin dernier et devrait normalement se terminer en fin d'année. L'entreprise SETAP de Coëtmieux réalisera les travaux de voirie dès que la météo le permettra.

Nécessaire pour moderniser les réseaux et obtenir une qualité optimale de l'eau

distribuée, une prochaine nouvelle phase de travaux est déjà à l'étude par la municipalité et la Communauté de Communes de Loudéac-Bretagne-Centre.

D'autres travaux sur l'assainissement au centre du bourg de Saint-Guen sont programmés dès le début de l'année 2020.

Partager

FLEURIR SA MAISON, C'EST AUSSI FLEURIR SA COMMUNE

Fleurir sa maison, c'est agir en faveur de la qualité de vie. C'est aussi choisir de donner une image accueillante à tous les hôtes de passage. Enfin, c'est faire un beau geste qui se révèle bénéfique pour la commune.

Le concours « Fleurs de Guerlédan » vient récompenser toutes celles et tous ceux qui se mobilisent au quotidien pour embellir notre commune à Mûr comme à Saint Guen.



Jardiner, fleurir son habitat, c'est œuvrer à la beauté de son village, de sa rue, de sa commune, c'est aussi cultiver la patience.

Prendre le temps, au rythme des saisons, pour planter, dépoter, couper, cueillir... C'est apprendre à redécouvrir le rythme naturel des choses.

A travers ce concours, la municipalité espère valoriser les efforts qui sont ainsi réalisés pour embellir notre commune. Et de continuer, ensemble, comme le disait Voltaire, à « cultiver notre jardin » !

FLEURS DE GUERLEDAN 2019

COMPOSITION DU JURY

- M. JOUET François de Plumieux
- Mme MACE Marie France de St Gilles-Vieux-Marché
- Mme WINKEL Annemaryke St Gilles-Vieux-Marché

1^{ER} CATÉGORIE : MAISON AVEC JARDIN, VISIBLE DE LA RUE OU OUVERT AU PUBLIC < 1 000M²

1^{er} : M. BLIVET Joseph 40, rue de l'Ar-goat Mûr de Bretagne

Ont également participé :

- M. FOURDAN Michel 62, rue du Lac Mûr de Bretagne
- Mme BIGOIN Madeleine 14, rue du Lac Mûr de Bretagne

2^{ÈME} CATÉGORIE : PARC ET GRAND JARDIN PRIVÉ VISIBLE DE LA RUE OU OUVERT AU PUBLIC > 1000M²

1^{er} : Mme LE MAUX Justine La Lande de la Croix Saint-Guen

Ont également participé :

- Mme LABBE Danielle 2 rue Surcouf Saint-Guen
- Mme CADAIN Anne claire & Christophe 2 Impasse des primevères Saint-Guen
- M. LE FUR Richard Le mené Saint-Guen



3^{ÈME} CATÉGORIE : FAÇADE SEULE FLEURIE

1^{er} : Mme MORVAN Lucienne Carmoise Saint-Guen

Ont également participé :

- M. CAPLAIN Daniel 7, rue des lavoirs Saint-Guen
- M. BOSSE Gilbert Quénécan Mûr de Bretagne
- Mme OULHACI Danielle 16, rue de Bellevue Mûr de Bretagne



4^{ÈME} CATÉGORIE : RESTAURANTS ET COMMERCES FLEURIS

1^{er} : Restaurant LA PERRIERE rue des Ardoisiers Mûr de Bretagne

A également participé :

- Restaurant CHEZ ISABELLE Saint-Guen

5^{ÈME} CATÉGORIE : POTAGER

1^{er} : M. BARBU Jean-Paul 9, rue du Sénéchal Saint-Guen

Ont également participé :

- M. TANGUY Michel 19, rue Julien Maunoir Saint-Guen
- M. DESBOIS Christian 12, rue du Sénéchal Saint-Guen
- M. BOCHER Fernand 6, rue de Cornouaille Saint Guen

6^{ÈME} CATÉGORIE ESPACE PUBLIC

1^{er} : M. FIAUT Bernard Poulhibet écluse Mûr de Bretagne

Ont également participé :

- Mme SINTIVE Josette Boulodrome de la gare Mûr de Bretagne
- M. AISSANI Albert Terrain de foot Mûr de Bretagne

PRIX DU JARDIN EXCEPTIONNEL

1^{er} : Mme LE DANTEC Jeanine lotissement des Ajoncs d'or Saint-Guen

A également participé :

- Mme HUBY Magalie Tarabust Mûr de Bretagne

UNE NOUVELLE VIE DE CHÂTEAU POUR TROIS ASSOCIATIONS

Les locaux du rez-de-chaussée du château ayant été libérés par la garderie et l'ALSH, certaines associations ont souhaité bénéficier de cet espace. Les demandes étaient nombreuses et les premiers demandeurs ont eu la priorité.

L'association « rayon de soleil » a posé ses valises dans l'aile gauche du bâtiment, cela permet de pouvoir stocker du matériel, d'avoir une salle de réunion et de recevoir les familles auxquelles l'association vient en aide. L'amicale laïque a descendu deux étages pour occuper un ancien bureau dans l'aile droite, pas d'escalier à gravir pour déplacer le matériel lors des manifestations.

Le cercle celtique quant à lui occupe l'espace laissé vacant par le centre aéré. Là aussi plus d'escaliers à monter pour ranger les costumes, qui se trouvaient auparavant au 2ème étage de l'espace culturel. De plus cette grande salle a permis la création d'un atelier de couture afin de créer les



costumes pour les différents groupes du cercle, enfants, ados, adultes.

Les séances encadrées par Thomas Jan (couturier) ont lieu un mercredi sur deux de 20h30 à 22h00. Il faut simplement adhérer à l'association pour un montant de 15 € par an, tout

le matériel est fourni. Actuellement huit personnes participent à cet atelier ouvert à tous ceux qui désirent donner un coup de main dans la bonne humeur.

Le château continue d'abriter une vie associative riche et variée.

LOUDEAC communauté
BRETAGNE CENTRE

VOYRE **MÉMO TRI**

TROP FORT LE TRI!

TERRETOIRE ZÉRO DÉCHETS
GASPILLAGE

Dans le Conteneur couvercle jaune Le tri!

+SIMPLE+FACILE
TOUS les emballages en Plastique se trient

Emballages plastiques

TOUS les papiers se recyclent

Emballages métalliques
couvercles de bocaux et pots

Papiers et emballages cartonnés

• les déchets encombrants
• les déchets dangereux
• les gros cartons
• les cassettes vidéo

JE DÉPOSE À LA DÉCHÈTERIE

Plus d'informations sur www.loudeac-communauté.bzh

ecocitoyen
ECO EMBALLAGES
LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE
Kervail Centre Agraire
www.kervail-centre-armaz.fr



RAT Patrick

ARTISAN MAÇON

MÛR-DE-BRETAGNE - 22530 GUERLEDAN
Tél. : 02 96 26 32 18 - Port. : 06 86 75 56 84

MAISONS INDIVIDUELLES
BRIQUES OU AGGLOMÉRÉS

RÉNOVATIONS

TRAVAUX AGRICOLES

site : rat-maconnerie.fr

RÉSIDENCE « AGES ET VIE » : BIEN VIEILLIR À GUERLÉDAN

A l'horizon 2021 : un nouveau mode de logement va être proposé sur notre territoire pour nos aînés.

Le groupe « Ages et Vie » s'est intéressé à notre commune durant l'été 2018, en proposant la construction d'une maison de « domicile partagé » qui pourra accueillir 16 résidents et créer 6 emplois.

QU'EST-CE QUE LE DOMICILE PARTAGÉ ?

Chaque résident dispose d'un espace privé de 30 m² environ (chambre/séjour, une salle de bain et une terrasse) avec une entrée indépendante. Ce studio peut être meublé avec le mobilier personnel du résident. Les animaux de compagnie sont acceptés. Il est possible de venir en couple.

Les lieux communs comportent une grande pièce cuisine/séjour, une buanderie, un jardin. Les résidents vivent à leur rythme, peuvent recevoir leur famille, amis, participent s'ils le désirent, à la préparation des repas, au pliage du linge et autres activités de la vie en colocation : tout ceci permet de garder une activité et de se sentir utile.

Une maison comporte sept logements, un espace commun et un logement de fonction pour les auxiliaires de vie présents 24h sur 24.

POUR QUI ?

Cet hébergement est destiné aux



- personnes en perte d'autonomie légère (classification selon le GIR 2, 3 et 4) pour lesquelles la maison de retraite n'est pas encore adaptée : personnes recherchant une maison de plain-pied, ou ne pouvant plus conduire, personne ayant besoin de lien social, de stimulation...

POURQUOI IMPLANter CETTE FORME D'HÉBERGEMENT ?

- Offrir une alternative entre l'EHPAD (particulièrement à Mûr de Bretagne

où les 32 places ne permettent pas toujours de répondre favorablement à la demande des habitants) et le maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou qui ne souhaitent plus vivre seules chez elles et qui désirent rester dans leur commune.

S'adosser à « Ages et Vie », promoteur privé spécialisé qui pilote le projet de construction et gère ensuite l'établissement. La commune s'est impliquée en proposant à la vente un terrain totalement adapté au projet.

Poursuivre la « revitalisation » du centre bourg par une implantation au cœur de Mûr de Bretagne (allée des Marronniers) avec un aspect de relation intergénérationnelle puisque les bâtiments voisineront « le Petit Monde ». Ils seront également proches de services comme l'espace culturel, le cabinet médical ...

COMBIEN CELA VA COÛTER ?

Le montant est calculé au cas par cas en fonction de la situation personnelle du locataire. En moyenne, le reste à charge avoisinera 1 600 € mensuels.

QUEL FONCTIONNEMENT ?

6 auxiliaires de vie se relayent pour accompagner les résidents et répondre à leurs besoins. Un logement de fonction prévu à l'étage permet la présence de personnel la nuit.



Groupama
la vraie vie s'assure ici

8 rue du Centre - Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN
Tél. : 02 96 26 06 06 - Site : www.groupama.fr

L'ÉTÉ À GUERLÉDAN, DES ANIMATIONS EN PAGAILLE



Jeu à la Saint-Jean

Traditionnellement, l'été commence à la **SAINT JEAN**, c'est aussi la première fête religieuse et champêtre qui réunit les convives autour d'une table. La cuvée 2019 le 23 juin a battu les records de fréquentation, et les jeux qui ont animé l'après-midi ont contribué à faire de cette journée un beau succès. La restauration de la chapelle qui a aujourd'hui fière allure se poursuit grâce à la mobilisation de toute l'équipe du comité de Saint-Jean.

Salle comble le 29 juin à la halle aux loisirs pour le spectacle haut en couleurs du **CERCLE CELTIQUE**. Des petits aux plus grands, en danse, musique ou chant, tout le monde a participé et mis tout son cœur pour donner une image dynamique du cercle Breizh Nevez. La palette des activités s'élargit et chacun aura su trouver sa place pour enchanter les yeux et les oreilles du public.



Les jeunes du Cercle Celtique

LA PREMIÈRE ÉDITION DE GUERLÉDAN À LA NAGE a eu lieu le 6 juillet près de la base nautique. Organisé par le Lions club de Loudéac et Pontivy, 240 personnes enfants et adultes ont participé à cette compétition en eau libre. Beaucoup de sponsors privés, y compris les acteurs économiques de



Départ de Guerlédan à la nage

la commune, ont répondu présents ainsi que le département des Cotes d'Armor, la communauté de communes et la commune de Guerlédan. L'intégralité des bénéfices a été reversée à la ligue contre la violence routière. Les organisateurs ont évoqué l'idée d'organiser une course régionale l'an prochain dans le magnifique cadre de l'anse de Guerlédan.

Un autre **PARDON**, inscrit dans nos traditions patrimoniales, celui de Sainte-Suzanne, est toujours très

suivi. Pour la troisième année la dégustation de crêpes de plus en plus appréciée, s'est déroulée dans une ambiance estivale à l'ombre des chênes, le soleil était au rendez-vous.

Désormais ancré dans les animations estivales le **FEST-NOZ** du 14 juillet suivi du feu d'artifice, avec la chapelle et les chênes en toile de fond, a attiré une foule nombreuse sur le placis de sainte Suzanne. Pour le confort des danseurs un plancher avait été installé. Un temps radieux et une belle



affiche ont contribué au succès de cette soirée qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance. La restauration et le manège pour enfants ont trouvé leur place, les commerçants ont déjà pris rendez-vous pour l'an prochain.



Rando

LES FÊTES DE LA MADELEINE À SAINT-GUEN LE 21 JUILLET

La fête de la sainte patronne de Saint-Guen donne lieu chaque année à une cérémonie religieuse et à des festivités prises en charge par le comité des fêtes. Les randonnées de 9 et 14 km, au départ de l'étang, ont été bien suivies tout au long de la matinée. Le repas servi sous la paillote a régalé les nombreux convives. Un après-midi festif au bord de l'étendue d'eau, avec promenade en kayak et autres jeux, a clôturé la journée.

Au fest-noz de la roche le 3 août, 1000 danseurs ont évolué sur le plancher installé devant le manoir, prêté chaque année par le propriétaire des lieux. Belle soirée pour les organisateurs et les bénévoles enthousiastes qui pensent déjà à l'édition 2020.

A la **MAISON ÉCLUSIÈRE DE POUHIBET** de nombreuses animations ont eu lieu tout l'été. Le plus beau succès de la saison a été la participation à « A dimanche sur le canal » d'Escales Fluviales de Bretagne le 4 août. De nombreux visiteurs ont déambulé toute la journée et participé aux jeux sur l'eau avec des engins plutôt insolites. Pour les expos de l'été, les 8 exposants, peintres, écrivain marin, artisans, tourneurs sur bois, ont été ravis par ce lieu et par les échanges avec les très nombreux usagers du halage. L'été prochain rendez-vous pour la 2e fête du pain au Pont-Guern, à dimanche au canal ainsi que des conférences et des expos.

On ne présente plus la **SOIRÉE DES POMPIERS** le 14 août avec la traditionnelle choucroute, plus de 1 000 repas servis chaque année dans une ambiance festive. Les cuisiniers ne chôment pas pour régaler les convives qui ont plaisir à se retrouver autour d'une



Le 15 août, les nouveaux jeux installés à Landroannec

table, l'un des rares rendez-vous de l'année où le repas est partagé sur place.

Des milliers de visiteurs, un temps clément dans la grisaille de début août, tout était réuni pour une belle **FÊTE DU 15 AOÛT À LANDROANNEC**.



Maison éclusière de Pouhibet

Toutes les animations ont connu un franc succès, randonnées, bouées tractées, padlle, tournoi de beach-volley et de pétanque, escalade etc. Les brocanteurs toujours aussi nombreux ont envahi le site dès l'aube pour le plus grand bonheur des chineurs. La fête s'est terminée par un concert puis le fest-noz et le feu d'artifice sur le lac. De 9h à minuit aux stands de restauration les bénévoles se sont activés pour restaurer les visiteurs. Félicitations aux organisateurs et à toutes les associations qui unissent leurs efforts pour offrir une belle journée de détente aux vacanciers et locaux qui découvrent ou redécouvrent un site exceptionnel.

Dimanche 8 septembre a eu lieu la traditionnelle **FÊTE DES CHASSEURS** à Saint Guen.

Au programme, concours de boules et une potée campagnarde qui a attiré 400 convives, à l'ombre de la paillote, qui remplit bien son rôle d'accueil non seulement pour les fêtes mais aussi pour les randonneurs nombreux sur la voie verte.



Le Moss'bat Cross

TERRE ATTITUDE L'ÉVÉNEMENT MAJEUR DE L'ÉTÉ LES 24 ET 25 AOÛT

Si beaucoup de manifestations sont inscrites tous les ans à notre agenda, ce n'était pas le cas de Terre Attitude. La grande fête de l'agriculture, portée par les jeunes agriculteurs de Mûr et Uzel, a rassemblé sur deux jours plus de 30 000 visiteurs. Pendant des semaines les bénévoles ont aménagé le site de 40 hectares à St Guen. De la ferme miniature aux expositions de matériels en passant par les courses de tracteurs tondeuses et de moissonneuses batteuses, ou le labyrinthe végétal, le spectacle était partout. Il fallait être patient le dimanche pour attendre son tour aux baptêmes d'hélicoptères ou tout simplement pour prendre un repas. La plus belle récompense pour les organisateurs c'est le nombre de personnes qui n'ont pas hésité à arpenter le site sous la chaleur de cette fin août.

UN VASTE MARCHÉ BIO EN PLEIN AIR LE 2^{ÈME} WEEK-END DE SEPTEMBRE

Que de chemin parcouru depuis les débuts de cette foire dans les années 80. La 34^e édition a rassemblé 215 exposants, chaque année quelques nouveautés et aussi des déçus faute de place. Les 12000 personnes qui déambulent chaque année dans le quartier de la gare sont pour beaucoup des habitués fidèles au rendez-vous, toujours plus vigilants sur la qualité des produits de consommation. Les conférences animées par des professionnels passionnés, les films présentés répondent aujourd'hui à un besoin d'information de la population. La venue du maire de Langouët a permis à notre commune de passer sur France 2 et d'être citée dans l'émission « C à dire » sur La Cinq.

LE RAID DE GUERLÉDAN LE 22 SEPTEMBRE

L'association Guerlédan aventures a renoué cette année avec le traditionnel raid comportant 3 épreuves, un parcours kayak de 6 km, un trail de 14 km et un parcours VTT de 27 km. 130 embarcations, dont seize équipes mixtes et cinq féminines ont pris la direction de Beau Rivage. Tristan Le Potier et Romain Le Mée sont les vainqueurs, ayant bouclé l'épreuve en 3h 01'30". Bravo à nos deux mûrois.



Tristan Le Potier et Romain Le Mée

LE DÉPARTEMENT MET EN LUMIÈRE GUERLÉDAN ET SES ENVIRONS

La première édition d'Etonnant Guerlédan a conquis les familles venues à la base départementale de plein air et de loisirs. Entre randonnées, ateliers maquillage et ludiques, initiations sportives, repas concoctés par l'auberge grand maison, jeux de piste et bien d'autres activités, petits et grands ont été comblés. Le feu d'artifice tiré sur le lac devant 2000 spectateurs a clôturé la journée du samedi. Cette manifestation à l'initiative du département a permis de faire découvrir Guerlédan, son patrimoine, ses équipements, ses sentiers de randonnées, aux 8000 visiteurs venus des Côtes d'Armor et d'ailleurs.



Affluence à la foire BioZone

MUR OPTIQUE

LENTILLES DE CONTACT - SOLAIRES - LUNETTES DE SPORT À LA VUE
BASSE VISION - DÉPLACEMENT À DOMICILE & MAISON DE RETRAITE



YAVSXNWOZPFHENXPAMXU
RBXOGMEVOTREAU
EUZE OPTICIEN LA
SPÉCIALISTE
FKENAP

VERRES PROGRESSIFS

9 rue de l'Eglise - Mûr-de-Bretagne 02.96.25.17.96
22530 GUERLEDAN www.muroptique.fr



Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-19h
Le samedi : 9h-12h30 et 14h-17h

Culture

COTÉ PATRIMOINE

La petite chapelle de Pitié située à Bizardel, construite en 1729, possède un retable* de 1740. La travée nord de ce dernier, en mauvais état, menaçait de tomber depuis plusieurs années. Afin de sauver ce retable et aussi de protéger les personnes, cette partie a été déposée par l'entreprise Coreum spécialiste de la conservation et de la restauration d'objet d'art. Un

traitement du bois a été effectué, et la pose de renforts complémentaires pour maintenir en sécurité le reste des boiseries. Un état des lieux des murs et de la toiture sera nécessaire avant de réinstaller cette partie du retable, qui aujourd'hui est stockée à l'abri des intempéries.

*Partie postérieure et décorée d'un autel.



Sport

JUMELAGE DES 3 « MURS DU CYCLISME » : BIENTÔT UN PANNEAU AU PIED DU MENEZ HEIZ



A l'occasion du départ du Tour de France 2019 à Bruxelles, 3 élus de Guerlédan et une délégation italienne de San Pietro di Feletto ont fait le déplacement jusqu'à Grammont / Geraardsbergen suite à l'invitation de nos amis belges.

Les 2 maires présents ont pris la pose devant la plaque apposée dans la montée du mur, avant d'assister ensemble au passage des coureurs. Un panneau identique symbolisant le jumelage sera prochainement installé pour signaler le jumelage entre les trois villes. Nous souhaitons que la création du nouveau club cycliste à Guerlédan, renforce les échanges entre nos trois communes et leurs sportifs.

FAUT-IL ÊTRE FOU POUR PARTICIPER À « LA DIAGONALE DES FOUS » ?

Une île magnifique, un parcours splendide de 160 km pour 9 500 m de dénivelé positif, voilà planté le décor de cette course, la référence en ultra-trail. Une course mondialement connue dont le parcours permet de traverser l'île de La Réunion du Sud au Nord, avec toutes les chaînes de montagnes que cela implique ! Le Grand Raid est aussi l'une des courses les plus intenses du circuit trail, avec chaque année plus de 40 % d'abandons.

On parle d'une épreuve qui dure entre 24 et 66h selon les niveaux, donc les coureurs font des pauses pour manger et dormir. Nombre d'entre eux n'ont pas d'assistance personnalisée mais les postes de ravitaillements et l'organisation de la course offrent de bonnes bases pour se revigorer. En plus des difficultés dues au terrain très accidenté, s'ajoutent des variations de température entre les nuits très fraîches et les journées très chaudes !



Près de 2700 coureurs au départ, parmi lesquels quatre mûrois qui ont voulu relever le défi. Pour leur première participation, ils ont frappé un grand coup.

> Stephen Guillouzy, se place 103^{ème} en 35h17,

> Ronan Le Breton, 273^{ème} en 40h12,

> Gaël Le GLOANNEC, 569^{ème} en 44h24.

> Mathieu Guilloux abandonne au 80^{ème} km,

Accompagnés par d'autres participants du « Trail de Guerlédan », ils ont vécu une belle aventure entre copains, découvert des paysages à couper le souffle, au propre comme au figuré. Tous pensent le refaire, mais pas tout de suite pour Gaël qui retient le côté très sympathique de l'épreuve et surtout impressionnante du fait de la configuration de l'île et par rapport au nombre de participants. Merci à leurs accompagnatrices, Laura Bertho et Lucie Robineau.



GUERLÉDAN CYCLING CLUB



Les membres de l'association et le 1^{er} maillot du VCM de 1968.

Les amoureux de la petite reine ont une nouvelle association : Guerlédan cycling club. Le nom qui marque bien le territoire et se veut moderne, a été choisi à une large majorité lors de l'assemblée générale constitutive du 15 octobre.

Cette nouvelle association affiliée à la fédération française de cyclisme, a pour but de rassembler les amateurs de vélo qui ne veulent pas se contenter de ballades, mais souhaitent aussi s'entraîner de façon plus intense .

Pourquoi vouloir une nouvelle association ?

Les initiateurs du projet, Chistopher Jourden, Yann Audrain, et Benjamin

Roudière ont constaté que beaucoup de cyclistes ou vététistes s'entraînaient seuls, d'où l'idée de créer un club convivial pour partager leur passion.

Le premier vélo-club a été créé en 1968, Mûr est traditionnellement une terre de vélo. Il suffit de voir combien de fois les coureurs du Tour de France ont gravi la côte de Ménéhiez, c'est également une station VTT.

A terme certains adhérents souhaitent accéder à la compétition, sans obligation de résultat, c'est avant tout venir par passion et pas par intérêt.

Les projets sont nombreux. L'association souhaite développer un groupe

en route et en VTT, vingt personnes sont déjà intéressées.

Elle a pour ambition de relancer une course cycliste à Mûr, il n'y a pas si longtemps une épreuve avait lieu le 1er mai.

Guerlédan Cycling Club désire aussi participer à la dynamique de l'association des « Murs du Cyclisme » avec les clubs du Mur de Gramont (Belgique) et du Ca del Poggio (Italie).

Elle rêve même un jour de créer une école de vélo.

Nous souhaitons une longue vie à Guerlédan cycling club et des victoires pour les adhérents en compétition.

10 PLACE STE SUZANNE * MÛR DE BRETAGNE
22530 GUERLÉDAN

ROBIN MICHEL

TOURNAGE SUR BOIS EXPO

**PONÇAGE DE PARQUET NEUF ET ANCIEN
FINITION VERNIS, HUILE, FON-DUR**

MATELAS LAINE SUR MESURE ET REFECTION

MENUISERIE

TÉL 02 96 28 50 42

3331651489RM222

PENAUULT
Motoculture de Plaisance

**Vente Réparation Entretien
Toutes marques**

02 96 25 81 30

06 79 44 28 24

Place Sainte-Suzanne

Mûr-de-Bretagne - 22530 GUERLÉDAN



MASSAGE POUR BÉBÉ

du bien-être et de l'amour partagés

**VOUS MASSEZ VOTRE ENFANT MAIS SOUHAITERIEZ DES CONSEILS ?
VOUS SOUHAITERIEZ MASSER VOTRE ENFANT MAIS NE SAVEZ PAS COMMENT ?**

LE SERVICE PETITE ENFANCE DU CIAS propose **gratuitement** des ateliers
massage pour bébé animés par une instructrice, Karine BOURHY



PROCHAIN ATELIER GUERLÉDAN/MÛR-DE-BRETAGNE

Pôle « Le Petit monde » • De 10 h à 11 h 30

Atelier composé de 5 séances* d'1 h 30

Les vendredis 17, 24, 31 janvier & 7, 14 février

Réservé aux enfants de moins d'un an accompagnés d'au moins un parent. 5 enfants maximum/atelier

* Présence requise sur les 5 ateliers

Renseignements & inscriptions au 06 17 36 68 89 • 02 96 66 60 50

k.bourhy@loudeac-communaute.bzh



FACE À INTERMARCHÉ
02 96 28 79 27
WWW.BISCUITERIEDEGUERLEDAN.COM
SUIVEZ NOS AVENTURES
SUR **facebook**

Magasin de produits locaux

Fabrication artisanale



**NOMBREUSES IDÉES
CADEAUX**

**PANIER GARNI RÉALISÉS
À LA DEMANDE**



**CRÊPERIE DE
GUERLÉDAN**

Z.A DE GUERGADIC
02 96 26 38 37
WWW.CREPERIEDEGUERLEDAN.COM

**FIÈRE DE SON IMPLANTATION DANS NOTRE TERRITOIRE
BRETON, LA CRÊPERIE DE GUERLÉDAN TRAVAILLE
EN PARTENARIAT AVEC LES ÉLEVEURS ET PRODUCTEURS
LOCAUX DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES
ET CE N'EST PAS PRÊT DE CHANGER !**

**POUR TOUS VOS ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS,
D'ENTREPRISE, FAMILIAUX... NOUS VOUS
PROPOSONS DES TARIFS
PRÉFÉRENTIELS SELON QUANTITÉS.**

**PRÊT DE GALETTIÈRES POSSIBLE
(SOUS CAUTION ET RÉSERVATION)**

LAIT FRAIS DE NOTRE VOISIN À ST GUEN (22)



FARINE DE BLÉ NOIR BRETONNE



ŒUFS FRAIS DU MORBIHAN



MÛR DE BRETAGNE - 2 ENTREPRISES PARTENAIRES

Agenda

CALENDRIER DES FÊTES 2020 - 1^{ER} SEMESTRE

JANVIER

- Dimanche 5 janvier**
Municipalité
> **Vœux du Maire à la population**
MUR DE BRETAGNE
- Judi 9 janvier**
Club de l'Amitié
> **Concours de belote**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 18 janvier**
Tréteaux Mûrois
> **Représentation théâtrale**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 19 janvier**
Municipalité
> **Vœux du Maire à la population**
SAINT GUEN
- Dimanche 19 janvier**
Tréteaux Mûrois
> **Représentation théâtrale**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 19 janvier**
Canal Guerlédan-Pontivy
> **Conférence « histoire du canal »**
MUR DE BRETAGNE
- Vendredi 24 janvier**
Tréteaux Mûrois
> **Représentation théâtrale**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 25 janvier**
Tréteaux Mûrois
> **Représentation théâtrale**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 25 janvier**
Club de l'Amitié
> **Repas du Nouvel An**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 26 janvier**
Tréteaux Mûrois
> **Représentation théâtrale**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 26 janvier**
Team Breizh Hermine
> **Concours de belote**
MUR DE BRETAGNE

FÉVRIER

- Vendredi 7 février**
APEL St Joseph
> **Portes Ouvertes**
MUR DE BRETAGNE
- Judi 6 février**
Club de l'Amitié
> **Concours de belote**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 15 février**
Comité des Fêtes + Foot

- > **Repas steak frites**
SAINT GUEN
- Samedi 15 février**
FC Poulancré
> **Jarret Frites**
SAINT GILLES VX MARCHE
- Dimanche 16 février**
Canal Guerlédan-Pontivy
> **Conférence « L'histoire du Blavet »**
MUR DE BRETAGNE

MARS

- Samedi 7 mars**
Comité de jumelage
> **Paëlla**
MUR DE BRETAGNE
- Judi 12 mars**
Club de l'Amitié
> **Concours de belote**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 14 mars**
Groupama
> **Formation extincteur**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 15 mars**
Canal Guerlédan-Pontivy
> **Conférence « Mes Paris-Dakar »**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 15 mars**
Association de sauvegarde des Chapelles de SAINT GUEN
> **Théâtre**
SAINT GUEN
- Judi 19 mars**
FNACA - Guerlédan
> **Commémoration**
CAUREL
- Samedi 21 mars**
Les amis du Rocher Murois
> **Repas Tartiflette**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 22 mars**
FNACA
> **Commémoration**
SAINT GUEN
- Dimanche 29 mars**
Club de l'Amitié
> **Fest Deiz**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 4 avril**
APEL St Joseph
> **Portes Ouvertes**
MUR DE BRETAGNE
- Judi 9 avril**
Club de l'Amitié

AVRIL

- > **Concours de belote pour Rayon de Soleil**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 12 avril**
ESM FOOT
> **Repas**
SAINT GUEN
- Lundi 13 avril**
Comité des fêtes
> **Chasse à l'œuf**
SAINT GUEN
- Samedi 18 avril**
Rayon de Soleil
> **concours de pêche**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 18 avril**
APEL St Joseph
> **Spectacle Simon COJEAN**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 19 avril**
APEL St Joseph
> **Spectacle Simon COJEAN**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 19 avril**
Canal Guerlédan-Pontivy
> **Balade botanique autour de Poulhibet**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 25 avril**
FC Poulancré
> **Poulet au cury**
MUR DE BRETAGNE
- Vendredi 1^{er} mai**
FNACA
> **Concours de Boules**
MUR DE BRETAGNE
- Vendredi 1^{er} mai**
Société de chasse
> **Repas**
MUR DE BRETAGNE
- Vendredi 8 mai**
Anciens Combattants
> **Commémoration**
MUR DE BRETAGNE
- Vendredi 8 mai**
Anciens Combattants
> **Commémoration**
SAINT GUEN
- Judi 14 mai**
Club de l'Amitié
> **Concours de belote**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 17 mai**
APEL St Joseph
> **Kermesse + cochon grillé**
MUR DE BRETAGNE
- Judi 21 mai**
Amicale Laïque
> **Brocante**

- MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 24 mai**
Canal Guerlédan-Pontivy
> **2^{ème} fête du pain**
MUR DE BRETAGNE
- Vendredi 29 mai**
Comité des fêtes
> **Fête des voisins**
SAINT GUEN

JUIN

- Dimanche 7 juin**
Team Breizh Hermine
> **Auto cross**
MUR DE BRETAGNE
- Judi 11 juin**
Club de l'Amitié
> **Concours de belote**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 13 juin**
Paroisse
> **Pardon de St Pabu**
SAINT GUEN
- Samedi 13 juin**
FC Poulancré
> **TIG**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 14 juin**
FC Poulancré
> **TIG**
MUR DE BRETAGNE
- Vendredi 19 juin**
Amicale laïque
> **Fête des écoles**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 21 juin**
Comité de St Jean
> **Repas champêtre**
MUR DE BRETAGNE
- Dimanche 21 juin**
Paroisse
> **Pardon de Saint Jean**
MUR DE BRETAGNE
- Samedi 27 juin**
Association de sauvegarde des Chapelles de SAINT GUEN
> **Rando gourmande**
SAINT GUEN
- Samedi 27 juin**
Cercle Celtique
> **Spectacle de fin d'année**
MUR DE BRETAGNE
- Lundi 29 juin**
Canal Guerlédan-Pontivy
> **Exposition d'artistes et artisans locaux**
MUR DE BRETAGNE



Bonne
année
2020

Chêne et cromlec'h de Sainte-Suzanne à Mûr-de-Bretagne
Lavoir et fontaine de Sainte Marie-Madeleine à Saint-Guen

